

Nouvelle baisse de l'emploi salarié

Au 3^e trimestre 2025, l'emploi salarié recule à nouveau, prolongeant la tendance à la baisse observée depuis fin 2023. Si la contraction se poursuit ce trimestre, son rythme tend toutefois à s'atténuer depuis le début de l'année 2025. Sur un trimestre, les pertes d'emploi se concentrent surtout dans l'industrie, la construction et l'agriculture. Dans les services et le commerce, les effectifs salariés restent stables. Le recul de l'emploi public se poursuit également, mais s'infléchit par rapport à 2024. Il concerne essentiellement les contractuels. Si les pertes d'emplois s'atténuent au fil des trimestres sur 2025, elles s'ajoutent toutefois à celles plus massives déjà intervenues en 2024, ramenant l'activité salariée à son niveau d'avant 2009, malgré les dispositifs publics pour limiter les pertes d'emploi.

Le recul se poursuit mais à un rythme plus modéré

Au 3^e trimestre 2025, les employeurs privés et publics déclarent 77 510 salariés auprès de la Cafat. Ainsi, sur l'année la baisse de l'emploi se poursuit, mais ralentit : elle est en moyenne chaque trimestre, de -0,6% en données corrigées des variations saisonnières (CVS).

Entre septembre 2024 et septembre 2025, les effectifs salariés reculent de 2% soit 1 910 salariés de moins.

Les signaux conjoncturels sont mitigés au 3^e trimestre 2025. La baisse de l'emploi témoigne d'une situation encore fragile. Dans ce contexte encore incertain, l'allocation exceptionnelle de maintien dans l'emploi prend le relais du chômage partiel « exactions ». Elle vise à soutenir les entreprises et limiter les pertes (**voir encadré 2**).

Parallèlement pourtant certains indicateurs montrent des signes d'amélioration. Ainsi, l'indicateur du climat des affaires (ICA), qui reflète l'opinion des chefs d'entreprise, continue de se redresser. Il gagne 2,6 points sur un trimestre et s'établit à 91,8, un niveau néanmoins inférieur à ceux observés entre 2021 et 2023.

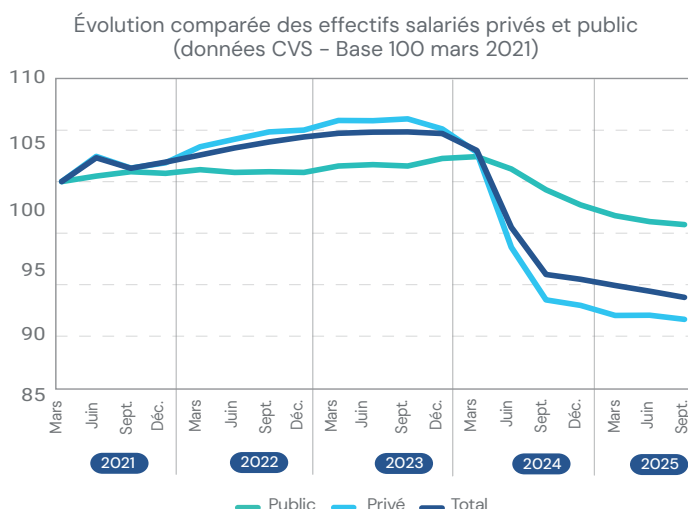
Dans la même dynamique, les créations d'entreprises progressent de 5% (CVS), après une stabilisation le trimestre précédent. Les liquidations judiciaires diminuent de nouveau de 9% (CVS), après deux trimestres consécutifs de hausse. À l'inverse, les cessations d'entreprises augmentent de 2,9% (CVS). Néanmoins, les créations d'entreprises progressant plus fortement que les cessations, le solde création - cessation reste positif et continue de s'améliorer depuis le début de l'année.

Après une stabilisation, l'emploi privé enregistre une nouvelle baisse ce trimestre

Au 3^e trimestre 2025, le **secteur privé** déclare 56 020 salariés, en diminution de 0,5% sur un trimestre (CVS). Après une stabilisation au 2^e trimestre, l'emploi recule de nouveau. Dans le même temps, le nombre d'employeurs du privé diminue depuis le début de l'année, à un rythme moyen de 0,7% par trimestre. Ces évolutions confirment une dynamique de l'emploi encore dégradée.

Sur un an, le secteur perd 1 220 salariés, accentuant le repli déjà observé en 2024.

Fig. 1 – Au 3^e trimestre 2025, le repli de l'emploi touche à la fois le privé et le public



Source : Cafat - Isee

Données disponibles au 09/02/2026

Note : Dans le contexte de la pandémie du Covid 19, l'emploi salarié total avait atteint un point bas en mars 2021. Ce graphique, où l'ensemble des effectifs salariés privés, publics et totaux ont été ramenés à 100 en mars 2021, illustre l'évolution trimestrielle comparée des effectifs de chaque catégorie, en données corrigées des variations saisonnières (CVS).

Fig.2 – Au 3^e trimestre 2025, l'emploi privé se replie et reste à un niveau faible

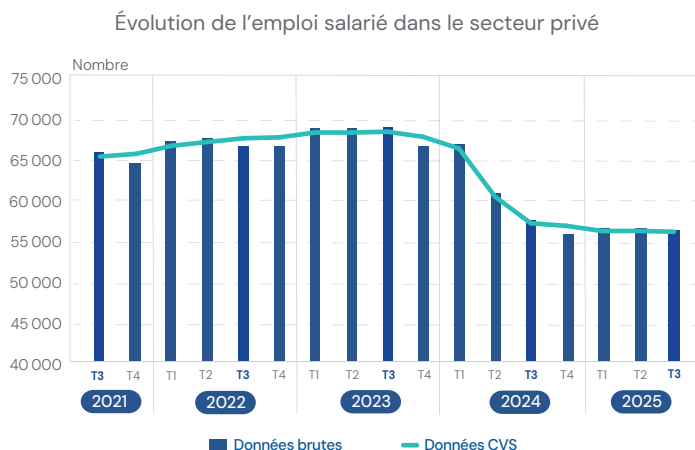
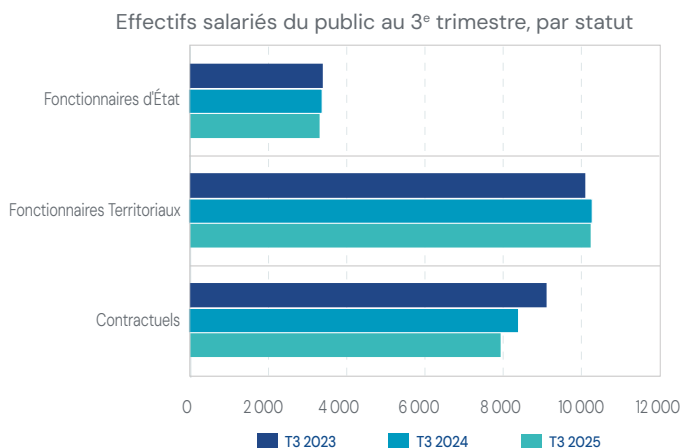


Fig. 4 – Sur un an, la baisse de l'emploi public touche tous les statuts, les contractuels restant les plus affectés



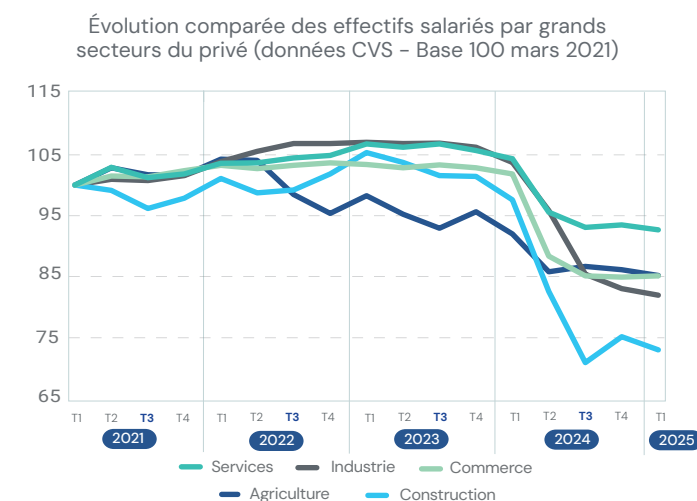
Le secteur public perd encore des salariés, principalement des contractuels

Au 3^e trimestre 2025, le **secteur public** (voir **sources et méthodes**) comptabilise 21480 salariés tous statuts confondus, soit une diminution de 0,3 % par rapport trimestre précédent (CVS). La baisse entamée depuis juin 2024 se poursuit. Toutefois, le recul ralentit, après -1,1% au 1^{er} trimestre 2025 et -0,6% au 2^e trimestre.

Ce trimestre, les pertes d'emploi persistent dans l'industrie, la construction et l'agriculture

Dans le secteur privé, la baisse des effectifs au 3^e trimestre 2025 touche principalement l'industrie qui enregistre un recul de 1,2% sur un trimestre (CVS), ainsi que la construction (-4,1%) et l'agriculture (-1,9%). À l'inverse, l'emploi reste globalement stable dans les services et le commerce (+0,1% chacun, CVS).

Fig. 5 – Tous les secteurs restent en-dessous de leur niveau de 2023 : la construction se distingue par un décrochage plus marqué

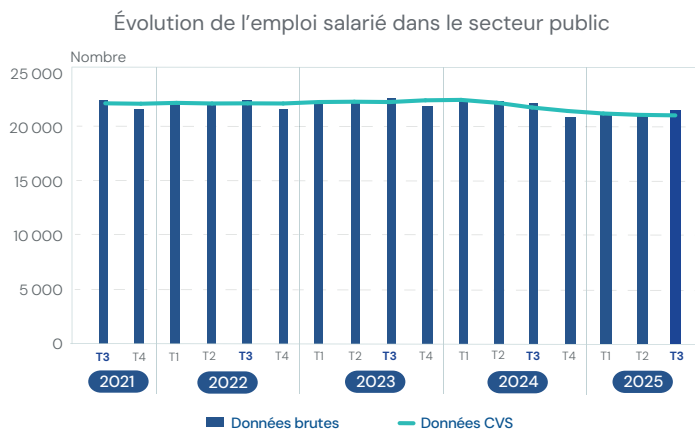


Au 3^e trimestre 2025, le secteur de l'**industrie** déclare 11890 salariés, en diminution de 1,2% sur un trimestre (CVS), qui prolonge la baisse de -1,3% au 1^{er} trimestre 2025 et -0,9% au 2^e trimestre. Sur un an, la baisse atteint 6% soit 760 salariés de moins. Le repli de l'emploi, amorcé fin 2023, se poursuit.

Le secteur de la **construction** comptabilise 4310 salariés, marquant un recul de 4,1% sur trois mois (CVS), qui aggrave la tendance baissière observée ces deux dernières années. Entre septembre 2024 et septembre 2025, le secteur a perdu 4% de ses salariés soit 200 emplois.

Le secteur **agricole** totalise 1500 salariés, en baisse de 1,9% sur un trimestre (CVS), après +1,4% le trimestre précédent. Sur un an, l'emploi est globalement stable, mais reste nettement inférieur aux niveaux observés en 2022 et 2023 (respectivement -14% et -9%).

Fig.3 – La baisse lente et régulière de l'emploi public amorcée un an plus tôt se poursuit



Sur les douze derniers mois, le secteur public perd 690 emplois. La baisse concerne principalement les contractuels, dont les effectifs diminuent de 6% sur un an (-500 salariés), après une baisse de 7% en 2024 (-680 personnes). Les effectifs de fonctionnaires d'État et territoriaux diminuent également, respectivement de 3% (-110 salariés) et de 1% (90).

Ces baisses traduisent les ajustements opérés dans la fonction publique, dans un contexte économique et budgétaire contraint.

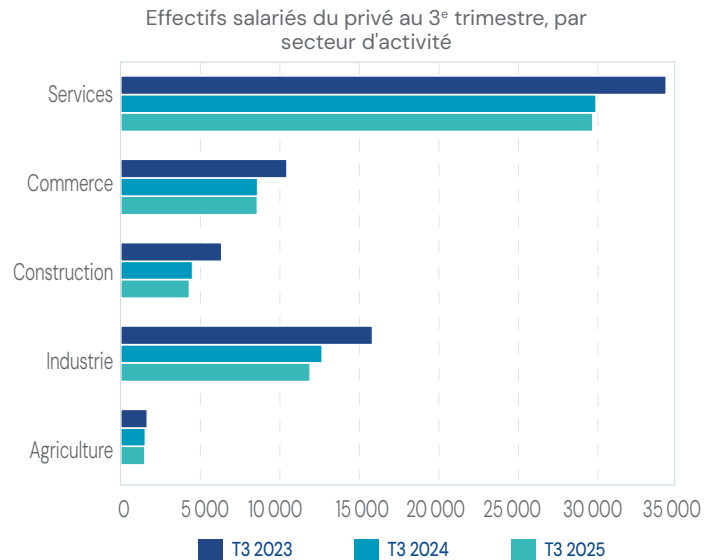
Avec un salarié sur deux, les **services** hors commerce demeurent le principal moteur de l'emploi privé en Nouvelle-Calédonie. Au 3^e trimestre 2025, ils comptabilisent 29 670 salariés, soit une stabilité après deux trimestres consécutifs de baisse (-0,8% au 1^{er} trimestre et -0,4% au 2^e trimestre, CVS).

Sur les douze derniers mois, le secteur a perdu 210 postes (-0,7%), notamment dans les activités de transport et d'entreposage (-5%), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (-10%), et les activités financières et d'assurance (-2%).

Le secteur du **commerce** recense 8 570 salariés, un effectif stable par rapport au trimestre précédent (+0,1% - CVS). Depuis le début de l'année 2025, les effectifs salariés évoluent très faiblement.

Sur un an, le commerce a perdu une vingtaine d'emplois. En ajoutant les 1 860 suppressions intervenues précédemment, ce sont 1 880 emplois qui ont disparu en deux ans, soit une contraction de 18%.

Fig. 6 – Au cours de la dernière année, les effectifs se contractent encore nettement dans l'industrie



Encadré 1 : La Nouvelle-Calédonie secouée par les crises

En 2024, la Nouvelle-Calédonie fait face à trois crises qui affectent fortement l'emploi salarié.

La 1^{ère} crise touche le secteur du nickel avec la mise en sommeil dès février 2024 de l'usine métallurgique de Koniambo Nickel SAS et les difficultés des deux autres opérateurs. Au total, 590 salariés distincts, sont indemnisés entre mars et décembre 2024 au titre du dispositif de chômage partiel spécifique nickel, institué en mars 2024 afin de soutenir les salariés et les entreprises directement sous-traitantes des usines touchées par la crise du nickel. En fin d'année, plus de 1 500 salariés de l'industrie métallurgique ont perdu leur emploi sur la même période.

Une 2^{ème} crise s'ajoute, à partir du 13 mai, après les émeutes qui ont secoué le pays et détruit le tissu économique local et des infrastructures dédiées à la population (entreprises, commerces, écoles, centres de soins, équipements culturels ou sportifs, etc.). En conséquence, le secteur privé compte 10 000 salariés de moins entre mars et décembre 2024, dont 7 000 sont indemnisés au titre du chômage total en décembre. Les créations d'entreprises, à leur plus bas niveau depuis 30 ans, ne permettent pas d'espérer la création rapide de nouveaux emplois pour compenser les emplois détruits en 2024.

La 3^{ème} crise, qui s'annonçait bien avant, est désormais exacerbée par les deux autres : elle touche les finances publiques. La Nouvelle-Calédonie peine à financer durablement son modèle de services publics. Elle est régulièrement obligée de verser à ses dépens des dotations exceptionnelles afin de maintenir les équilibres budgétaires des systèmes de santé, de retraite et de production électrique notamment. Avec les crises de 2024, les recettes fiscales s'avèrent encore plus insuffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins de fonctionnement et de compensation.

Encadré 2 : L'allocation exceptionnel de maintien dans l'emploi prend le relais du dispositif de chômage partiel spécifique

Le dispositif de chômage partiel spécifique ayant pris fin le 30 juin 2025, une allocation exceptionnelle et temporaire de maintien dans l'emploi a pris le relais (délibération n°506 du 25 août 2025) afin de permettre aux entreprises confrontées à des difficultés conjoncturelles avérées et persistantes depuis les exactions de mai 2024, de bénéficier d'un soutien financier temporaire, réduisant le risque de licenciements massifs et de cessation d'activité.

Cette allocation est instituée à compter du 1^{er} juillet 2025, par périodes d'une durée maximale de 3 mois, jusqu'au 31 décembre 2025. Elle est soumise à des critères d'éligibilité et prend la forme d'une indemnité horaire versée par l'employeur à ses salariés (à l'exception des employés de maison), ainsi qu'aux personnes en contrat unique d'apprentissage. Ces salariés restent liés à leur employeur par un contrat de travail.

En septembre 2025, 1 720 salariés encore en emploi au sein de 252 entreprises, ont été indemnisés au titre de l'allocation exceptionnelle de maintien dans l'emploi.

Pour en savoir plus sur les entreprises et les salariés bénéficiaires du chômage partiel, voir le tableau de bord trimestriel de suivi de la crise de mai 2024 sur le site de l'isee.

Chiffres clés de l'emploi salarié au 3^e trimestre 2025

	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)	Évolution par rapport au trimestre précédent Données CVS* (%)	Évolution (nb)	
			2024-2025	2023-2025
Effectifs employeurs privés	9 223	-0,5	-100	-1 597
Emplois salariés du secteur privé (a)	56 024	-0,5	-1 222	-12 593
Détail par sous-secteurs du privé (b)				
Agriculture, sylviculture et pêche	1 501	-1,9	-35	-146
Industrie	11 894	-1,2	-756	-3 924
Industries extractives	1 439	-4,2	-84	-407
Industries manufacturières (c)	8 821	-0,5	-645	-3 359
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	758	-1,6	-14	-27
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	877	0,1	-13	-131
Construction (c)	4 310	-4,1	-191	-2 026
Commerce	8 576	0,1	-21	-1 858
Services	29 667	0,1	-207	-4 619
Transports et entreposage	3 531	-1,8	-196	-734
Hébergement et restauration	3 546	0,4	245	-890
Information et communication	1 061	0,3	-37	-137
Activités financières et d'assurance	2 478	-1,4	-61	-165
Activités immobilières	584	-1,0	-53	-156
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 768	-3,1	-195	-502
Activités de services administratifs et de soutien	5 416	-0,4	54	-953
Administration publique	829	0,4	-7	-54
Enseignement	2 025	-0,6	-59	-426
Santé humaine et action sociale	3 410	1,6	-24	-267
Arts, spectacles et activités récréatives	650	0,0	33	-56
Autres activités de services	2 540	3,6	135	47
Services domestiques	1 796	-0,7	-43	-324
Activités extra-territoriales	32	0,0	-1	-2
Indéterminés (d)	77	///	///	///
Emplois salariés du secteur public	21 484	-0,3	-692	-1 161
Contractuels	7 939	-0,2	-502	-1 186
Fonctionnaires territoriaux	10 238	0,1	-85	121
Fonctionnaires État (e)	3 307	-0,6	-106	-96

Sources : Cafat - Isee - Données disponibles au 09/02/2026

Unités : % ; nombre

* Les indicateurs présentés dans ce tableau sont très soumis à des variations saisonnières, c'est pourquoi les évolutions trimestrielles sont présentées corrigées des variations saisonnières (CVS)

(a) Hors militaires, stagiaires et régimes d'aide à l'emploi

(b) NAF rev2

(c) Les effectifs de KNS SAS, qui était immatriculée au RIDET dans le secteur de la construction, sont ici réaffectés au secteur de l'industrie manufacturière

(d) Cette catégorie regroupe les salariés dont l'entreprise est hors-territoire et ne possède pas de RIDET sur le territoire

(e) Hors Armées

Chiffres clés des entreprises au 3^e trimestre 2025

Démographie d'entreprises du secteur marchand	Évolution par rapport au trimestre précédent Données CVS (%)	Évolution sur un an (%)	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
Créations (cumul du trimestre)	5,0	50,6	1 250
Cessations (cumul du trimestre)	2,9	-29,9	1 043
Entreprises ayant cessé leur activité suite à une liquidation judiciaire (cumul du trimestre)	-9,0	2,9	71

Sources : Cafat - Isee - Données disponibles au 09/02/2026

Moral des entreprises	Évolution par rapport au trimestre précédent (Point)	Évolution sur un an (Point)	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
Indicateur du climat des affaires*	2,6	16,7	91,8

Source : IEOM

Unités : % ; nombre ; point

*Évolution par rapport au trimestre précédent : données brutes



Source et méthode

Emploi salarié

Les statistiques concernant l'emploi salarié sont établies sur la base des **déclarations faites par les employeurs auprès de la Cafat, pour la couverture sociale de leurs salariés.**

Elles portent sur le nombre de **salariés ayant un contrat en cours au dernier jour du trimestre**, quelle que soit la durée de ce contrat ou le temps de travail (temps plein pendant une durée limitée, temps partiel pendant tout le trimestre, ...). Ces résultats ne renseignent donc pas sur la durée de travail, par opposition à des statistiques en équivalent temps plein.

Les stagiaires, élèves de l'enseignement technique, bénéficiaires d'une mesure d'aide à l'emploi, stagiaires en formation, PPIC, apprentis, intermittents, VCAT ... sont exclus du décompte.

Traitement

Les données déclarées auprès de la Cafat sont rapprochées par l'Issee de celles du Ridet, pour répartir les employeurs par secteur privé ou public.

Les salariés du privé sont ventilés selon l'activité principale de l'entreprise employeuse codifiée selon la nomenclature NAF rev.2.

NB : Les salariés employés par des entreprises dont le siège est situé hors-territoire de la Nouvelle-Calédonie et qui n'ont pas de Ridet local sont comptabilisés et affiliés à la catégorie « Indéterminée » pour le secteur d'activité.

Les salariés du public sont ventilés par statut (fonctionnaire Etat, fonctionnaire Nouvelle-Calédonie, contractuel).

Pour ne compter qu'une seule fois une personne qui aurait travaillé pour plusieurs employeurs au cours de la même période, les données brutes sont redressées par l'Issee en opérant une pondération par le nombre de contrats : ainsi un salarié qui aurait deux contrats actifs au cours d'une même période serait comptabilisé pour ½ auprès de chacun de ses employeurs.

Disponibilité des données

Les statistiques sont révisées à chaque nouvelle mise à jour, sur une période de 5 années glissante, pour tenir compte des déclarations tardives ou des contrôles enregistrés par la Cafat. Elles sont disponibles au cours du 5ème mois après la fin du trimestre, pour disposer de résultats relativement stables. Toutefois, pour le secteur privé, des données provisoires peuvent être calculées à la fin du 2ème mois après la fin du trimestre.

La diffusion des statistiques concernant le secteur public a été suspendue pendant plusieurs trimestres, du fait de données sources incomplètes. Ce problème est désormais presque entièrement résorbé et le cas échéant les données manquantes représentent au plus 0,6 % de l'emploi public total. Aussi l'Issee fait le choix de reprendre la diffusion de ces résultats, avec les précautions de délais rappelée ci-avant.



ISEE

INSTITUT DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
NOUVELLE-CALÉDONIE

Mars 2026

Directrice de publication : E. Desmazes

Rendez vous sur www.issee.nc

